



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 JUIN 2022

Compte-rendu affiché le : 30 juin 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 37

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René MAGLIANO, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Anne-Lise LANSACQUE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Jean-Baptiste DOZOLME, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 5

Mme Isabelle DA SILVA pouvoir à Mme Maryam EL GUIZANI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO
Monsieur Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN
Madame Lucile MOREL pouvoir à Madame Stéphanie VELLA

Membre absent: 1

M. Fatih DEMIRAY

Délibération n°20220623DEL3

FINANCES

Compte de gestion 2021

RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF

Mesdames, Messieurs,

Le compte de gestion établi par le Trésorier doit être approuvé par le Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Aussi, je vous propose d'approuver le compte de gestion établi par Madame

Considérant que :

- vous avez eu présentation du budget primitif de l'exercice 2021, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
 - vous êtes assurés que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
 - Monsieur Jean-Paul PEROTTI a normalement assuré la gestion des fonds communaux du 1^{er} janvier au 30 novembre 2021 et Madame Valérie CHANAL du 1^{er} décembre au 31 décembre 2021,
- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
 - 2) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECLARER** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par Madame Valérie CHANAL Trésorière de la Ville de Bron, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve.
- **ADOPTER** le compte de gestion 2021.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD